

Image not found or type unknown



## Succession recherche d un bien

Par **Bis0663**, le **06/03/2016** à **08:29**

Bonjour

Je viens d avoir la tutelle de mon père ,dont je n avais plus de nouvelles depuis des années,  
Je suis son seul fils .

A ce jour j ai pu avoir ces relevés de comptes ,il n a plus d argent ,  
je sais qu il avait des biens immobilier,mais comment puis-je savoir s il en a,pour pouvoir  
assumer ses frais.

A qui dois- je m adresser ?

Je suis un peu perdu

Merci d avance

Par **catou13**, le **06/03/2016** à **10:24**

Bonjour,

Je pense que le Tuteur de votre père est le mieux placé pour vous répondre quant à  
l'existence de biens immobiliers appartenant à votre père.